

mini **manuel**

Comptabilité générale

3^e édition

-  **L'essentiel du cours**
-  **Exercices corrigés**

Bernadette Collain
Frédérique Déjean
Marie-Astrid Le Theule

DUNOD

DANS LA MÊME COLLECTION

Augé B., Naro G., *Mini Manuel de Contrôle de gestion*, 2011

Augé B., Naro G., Vernhet A., *Mini Manuel de Comptabilité de gestion*, 2013

Legros B., *Mini Manuel de Statistiques et probabilités en économie-gestion*, 2^e éd., 2016

Legros B., *Mini Manuel de Mathématiques financières*, 2^e éd., 2016

Legros G., *Mini Manuel de Finance d'entreprise*, 2^e éd., 2014

Kruger A, Ferrandi J.-M., Carpentier L., *Mini Manuel de Marketing*, 2010

Védie H.-L., *Mini Manuel d'Économie industrielle*, 2012

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2017

11 rue Paul Bert, 92240 Malkoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-076255-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Avant-propos	VII
Comment utiliser cet ouvrage ?	IX

Partie 1

Introduction à la comptabilité

1	D'une approche patrimoniale et juridique à une approche économique et financière	3
	1.1 L'approche patrimoniale	4
	1.2 L'influence des normes comptables internationales	9
	1.3 La crise financière et les normes internationales	12
	1.4 Les rôles et obligations comptables	13
	Points clés	15
	Exercices	15
	Solutions	16
2	Les tableaux de synthèse et les principes comptables	18
	2.1 Les tableaux comptables de synthèse	18
	2.2 Les principes comptables	24
	Points clés	27
	Exercices	28
	Solutions	30
3	D'un bilan N à un bilan N+1	33
	3.1 Le calcul du résultat par les bilans et par le compte de résultat	33
	3.2 Le résultat et son affectation	36
	3.3 Conter une histoire	38
	Points clés	40
	Exercices	40
	Solutions	41
4	La pratique comptable	45
	4.1 Le plan de compte	45
	4.2 Le mécanisme de la partie double	47
	4.3 Les livres comptables	49

Points clés	51
Exercices	52
Solutions	53

Partie 2

Les écritures à la date de transaction

5	La date d'enregistrement	60
	5.1 La règle générale	60
	5.2 La date de livraison d'un bien	62
	5.3 La date d'exécution d'un service	64
	Points clés	65
	Exercices	65
	Solutions	66
6	L'enregistrement des opérations d'exploitation	68
	6.1 La taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	69
	6.2 L'enregistrement des achats de matières premières ou de marchandises	72
	6.3 L'enregistrement des ventes	77
	6.4 L'enregistrement des charges externes	79
	6.5 L'enregistrement des frais de personnel	81
	6.6 L'enregistrement des impôts et taxes	84
	Points clés	85
	Exercices	86
	Solutions	89
7	L'enregistrement des règlements	93
	7.1 Les règlements en espèces	93
	7.2 Les règlements par chèques	95
	7.3 Les enregistrements des frais bancaires	97
	7.4 L'établissement du rapprochement bancaire	98
	Points clés	100
	Exercices	101
	Solutions	105
8	L'enregistrement des investissements liés à l'activité et leur financement	111
	8.1 Définition d'une immobilisation	111
	8.2 Enregistrement d'une acquisition	113

8.3	Financement de l'acquisition d'une immobilisation	119
8.4	Distinction charge et immobilisation	121
8.5	Sorties d'immobilisation	123
8.6	Immobilisations incorporelles	127
	Points clés	130
	Exercices	131
	Solutions	133

9	L'enregistrement des immobilisations financières et des placements financiers	138
9.1	Les critères de classification	139
9.2	Les placements financiers à long terme	140
9.3	Les placements financiers liés à la trésorerie	147
9.4	Les prêts et créances à long terme	148
9.5	Les cessions de placements financiers	149
	Points clés	151
	Exercices	152
	Solutions	154

Partie 3

Les écritures à la date de clôture

10	Les variations des stocks	163
10.1	L'évaluation des stocks	164
10.2	La comptabilisation des stocks et de leurs variations	165
	Points clés	170
	Exercices	170
	Solutions	171
11	Les régularisations de charges et de produits	176
11.1	Les charges constatées d'avance	177
11.2	Les produits constatés d'avance	178
11.3	Les charges à payer	180
11.4	Les produits à recevoir	183
	Points clés	187
	Exercices	187
	Solutions	190
12	Les amortissements et les dépréciations des immobilisations	193
12.1	Les amortissements	194
12.2	Les dépréciations	202

Points clés	207
Exercices	208
Solutions	210
13 Les dépréciations des autres éléments d'actif	216
13.1 La dépréciation des stocks	216
13.2 La dépréciation des créances	220
13.3 La dépréciation des titres	223
Points clés	226
Exercices	226
Solutions	227
14 Les provisions	231
14.1 Les provisions pour risques et charges	232
14.2 Les provisions réglementées	235
Points clés	242
Exercices	242
Solutions	244
Partie 4	
Comptabilité et société	
15 L'analyse du bilan, du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie	248
15.1 L'analyse du bilan	249
15.2 L'analyse du compte de résultat	252
15.3 La disparition de la valeur ajoutée en IAS/IFRS	255
15.4 La capacité d'autofinancement (CAF)	256
15.5 Quelques ratios : les règles à respecter dans un problème de financement	257
15.6 L'analyse du tableau de flux de trésorerie	258
Points clés	261
Exercices	261
Solutions	268
16 La politique comptable	274
16.1 La politique comptable	274
16.2 La comptabilité créative	276
16.3 La gouvernance d'entreprise	277
Points clés	279
Exercices	279
Solutions	280
Conclusion	283
Index	285

Avant-propos

On peut considérer que la comptabilité est une technique qui permet de traduire les événements de l'entreprise suivant certaines conventions.

Dans cette optique, apprendre la comptabilité, c'est apprendre un ensemble de règles qui constituent cette technique. L'étudiant doit mémoriser beaucoup d'informations et n'a pas toujours la possibilité de faire des liens entre elles. Il peut alors facilement considérer la comptabilité comme une technique neutre, intemporelle et universelle.

On peut aussi considérer la comptabilité comme un moyen pour présenter, expliquer, raconter ce qu'a été l'activité d'une entreprise au cours d'une certaine période et dans quelle situation financière elle se trouve aujourd'hui par rapport à la période précédente.

La comptabilité peut être comparée à un langage et en tant que tel, elle n'est ni neutre, ni intemporelle, ni universelle. Bien au contraire, comme tout langage, la comptabilité s'inscrit dans une société, dans une histoire, dans une culture. Elle évolue au rythme de l'évolution des entreprises et de la société elle-même. Comme tout langage, la comptabilité s'adapte à son auditoire et l'histoire de l'entreprise ne sera pas racontée exactement de la même façon suivant qu'elle est destinée aux actionnaires, aux banquiers ou à l'administration fiscale. Dans cette optique, apprendre la comptabilité, c'est apprendre un langage avec sa grammaire et son vocabulaire. Faire des liens entre les différents éléments devient important pour pouvoir faire des « phrases ».

L'étudiant doit alors bien comprendre la structure de ce langage, il doit être capable de bien analyser une situation pour distinguer les éléments essentiels et la raconter le plus fidèlement possible. L'apprentissage par cœur devient moins important.

Donnons juste un exemple.

La France a un long passé agricole. Nous sommes encore très attachés aux biens durables, à la « pierre ». Nous accordons de l'importance aux immobilisations qui sont présentées en premier quand on présente les biens dont dispose une entreprise.

Les États-Unis sont un pays de pionniers où la mobilité est assez grande. Les Américains ne sont pas attachés aux biens durables. Les immobilisations sont présentées en dernier quand on présente les biens dont dispose une entreprise. La différence se retrouve également dans le vocabulaire puisqu'il n'y a pas de mot pour traduire directement « immobilisations » ; l'expression utilisée est *property, plant and equipment*, c'est-à-dire « terrain, usine et matériel ».

La nouvelle édition montre l'évolution du PCG avec son Recueil de normes comptables, l'impact de la Directive Européenne (Directive 2013/34/UE). Les choix comptables et les impacts économiques sur la société sont mis en perspective. Cet ouvrage montre que la comptabilité est une technique qui n'est pas neutre et qui est en lien avec la société.

Structure de l'ouvrage :

La partie 1 traite de la comptabilité nationale et de l'influence internationale sur la comptabilité.

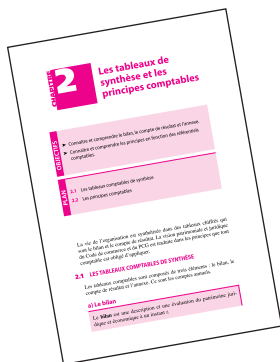
La partie 2 traite des enregistrements comptables au quotidien.

La partie 3 traite des écritures d'inventaire.

La partie 4 traite de la politique comptable.

Comment utiliser cet ouvrage ?

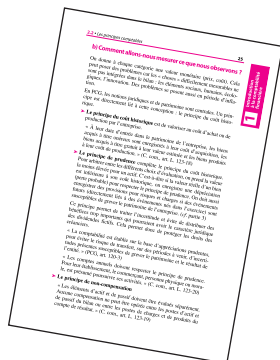
La page d'entrée de chapitre



Elle rappelle les objectifs pédagogiques du chapitre.

Le cours

Concis et structuré, il expose les notions importantes du programme.



Les rubriques



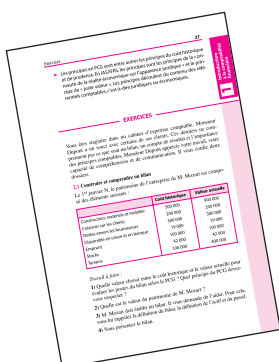
Une erreur à éviter



Un peu de méthode



Les points clés à retenir



Les exercices

Ils sont proposés en fin de chapitre, avec leurs solutions, pour se tester tout au long de l'année.



Introduction à la comptabilité

Chapitre 1	D'une approche patrimoniale et juridique à une approche économique et financière	3
Chapitre 2	Les tableaux de synthèse et les principes comptables	18
Chapitre 3	D'un bilan N à un bilan N+1	33
Chapitre 4	La pratique comptable	45

La comptabilité est un langage qui traduit la vie de l'entreprise en chiffres suivant une présentation préalablement définie. La comptabilité n'est pas une technique neutre, elle est le produit de l'histoire d'un pays et traduit une vision économique et politique.

En France, le Code de commerce et le Plan comptable général (PCG) définissent la comptabilité et son contenu d'un point de vue juridique.

Chaque pays a une réglementation comptable propre. Or, ces dernières années, les marchés financiers se sont développés, multipliant les échanges internationaux. Il a été nécessaire que les comptabilités nationales convergent vers une comptabilité commune.

Connaître la comptabilité, c'est :

- Pouvoir répondre aux questions suivantes : à qui s'adresse la comptabilité ? S'adresse-t-elle à l'État, aux actionnaires, aux salariés ? Quelle approche a-t-elle ? Une approche économique ? Une approche juridique ? (chapitre 1)
- Connaître les principes qui la régissent et les tableaux de synthèse qui traduisent en chiffres la vie de l'entreprise (chapitre 2).
- Comprendre comment on passe d'un tableau de synthèse à un instant t , à un instant $t+1$ (chapitre 3).
- Connaître la technique, savoir comment la comptabilité est organisée au jour le jour (chapitre 4).

D'une approche patrimoniale et juridique à une approche économique et financière

OBJECTIFS

- Comprendre que la comptabilité conte une histoire.
- Comprendre les différentes valorisations possibles.
- Comprendre l'importance de l'influence internationale.

PLAN

- 1.1 L'approche patrimoniale
- 1.2 L'influence des normes comptables internationales
- 1.3 La norme financière et les normes internationales
- 1.4 Les rôles et obligations comptables

La comptabilité est un *langage* qui traduit la vie de l'entreprise en chiffres. Cette présentation peut être faite de différentes manières. Cela dépend de qui la fait et pour qui. La communication sur la vie de l'entreprise est résumée et condensée dans des tableaux de synthèse. Ces tableaux sont destinés à l'État, aux investisseurs, à l'administration fiscale, aux salariés, aux propriétaires, aux dirigeants, aux citoyens et aux bailleurs de fonds.

Exemple

- Si la comptabilité est faite pour les investisseurs, ceux-ci ont besoin de connaître la gestion interne de l'entreprise. Donc, les tableaux comptables contiennent des informations chiffrées sur la gestion interne. Un autre élément est important pour les investisseurs, c'est le rapport entre le résultat et le nombre d'actions émises. Il y aura donc des informations sur le résultat par action.

- Si la comptabilité est faite pour les salariés, les tableaux comptables développent les salaires du personnel, les charges patronales, les congés payés, la participation des salariés...

Traduire en chiffres, cela veut dire évaluer, c'est-à-dire donner à chaque chose une valeur monétaire (prix, coût). Donner à chaque chose une valeur n'est pas neutre, cette valorisation dépend du point de vue de celui qui valorise. La valorisation peut être fixée à la valeur d'achat, à la valeur de marché, à la valeur de revente, à la valeur actualisée qu'il est susceptible d'engendrer dans le futur.

Exemple. Un immeuble près de Nice a été acheté 100 000 francs il y a 40 ans. Aujourd'hui, il vaut un million d'euros. Sa valeur monétaire peut être :

- 100 000 francs (valeur datant de 40 ans) ;
- ou 1 000 000 € (valeur d'aujourd'hui) ;
- ou une autre valeur : celle que l'immeuble apportera plus tard lorsqu'il sera loué (valeur future).

Demandons-nous qui décide de la comptabilité en France et pour qui. Et demandons-nous si la mondialisation a une influence sur la comptabilité en France.

1.1 L'APPROCHE PATRIMONIALE

En France, l'État a un rôle important dans la réglementation et la normalisation comptable. Le droit définit la comptabilité.

a) Quels sont les textes de référence ?

Il existe un droit comptable qui est constitué par le **Code de commerce** et le **Plan comptable général** (PCG).

Le PCG a été créé en 1947 puis a été modifié plusieurs fois :

- en 1957, avec l'instauration du plan comptable 1957 ;
- en 1982, avec l'instauration du plan comptable 1982 ;
- en 1986, avec la mise à jour du plan comptable 1982 ;
- en 1999, avec l'élaboration d'une nouvelle présentation du plan comptable : le plan comptable 1999 ;
- en 2014, avec l'élaboration du PCG issu du règlement n° 2014-3.